

# 5

## Inscription obligatoire Accueil périscolaire / ALSH / restaurant scolaire

**Nom de l'enfant :**

**Prénom :**

**École fréquentée à la prochaine rentrée :**

École maternelle

École élémentaire

En cochant les cases ci-dessous, vous validez que, **potentiellement**, votre enfant viendra sur ces structures.

**Sans cette inscription, vous ne pourrez pas faire de réservation.**

Vous souhaitez inscrire votre enfant à **l'accueil périscolaire** :

OUI

NON

- Pour un accueil régulier toute l'année, remplir au verso.
- Pour un accueil irrégulier ou occasionnel, appelez le secrétariat Enfance Education.

Vous souhaitez inscrire votre enfant à **l'accueil de loisirs des mercredis** :

OUI

NON

- Pour un accueil régulier toute l'année, remplir au verso.
- Pour un accueil irrégulier ou occasionnel, appelez le secrétariat Enfance Education.

Vous souhaitez inscrire votre enfant au **restaurant scolaire** :

OUI

NON

- Pour un accueil régulier toute l'année, remplir au verso.
- Pour un accueil irrégulier ou occasionnel, appelez le secrétariat Enfance Education.

**Signature du représentant légal :**



## Réservations

Accueil périscolaire / ALSH /  
restaurant scolaire

### Accueil régulier toute l'année

Merci de cocher les jours que vous souhaitez réserver sur toute l'année scolaire.

#### Accueil périscolaire :

	Matin	Soir
<b>Lundi</b>		
<b>Mardi</b>		
<b>Jeudi</b>		
<b>Vendredi</b>		

#### Accueil de loisirs des mercredis :

- Matin + repas (de 9h à 14h30).
- Repas + après-midi (de 12h à 17 h 30).
- Matin sans repas (de 9h à 12h30).
- Après-midi sans repas (de 14 h à 17 h 30).
- Journée complète (de 9h à 17 h 30).

#### Restaurant scolaire :

- Tous les lundis                      oui                       non
- Tous les mardis                      oui                       non
- Tous les jeudis                      oui                       non
- Tous les vendredis                      oui                       non

**Signature du représentant légal :**

